



République de Guinée

Travail- Justice-Solidarité

Réf : 01/CC/FNDC/2021

Au
Bureau de la Coordination Nationale du
Front National pour la Défense de la
Constitution (FNDC)
S/C voies hiérarchiques

Objet : Lettre de transmission de mémorandum du
Collectif des Coordinateurs du FNDC.

Monsieur,

Nous, membres du Collectif des Coordinateurs du FNDC, venons très respectueusement par la présente vous transmettre notre mémorandum.

Veillez agréer Monsieur le Coordinateur National, l'expression de notre sincère préoccupation.

Conakry, le 14.../12.../2021

Application :

Coordination nationale : 1
Coordinations communale: 1
Bureaux d'antennes :.....1
Total :.....3

Le Collectif des Coordinateurs du FNDC



**LE COLLECTIF DES COORDINATEURS DU FRONT
NATIONAL POUR LA DEFENSE
DE LA CONSTITUTION
(CC-FNDC)**

MEMORANDUM

Ensemble **U**nis et **S**olidaire **N**ous **V**aincrons

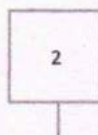
Novembre 2021

Contexte :

Notre **Mouvement Front National pour la Défense de la Constitution FNDC** qui est un regroupement civique fondé par les acteurs sociaux politiques depuis le 4 avril 2019 et qui a été à l'origine d'une série de manifestations depuis le 14 octobre 2019 en Guinée pour protester contre la modification ou l'adoption d'une nouvelle constitution qui conduirait l'ex-président Alpha Condé à un troisième mandat présidentiel ;

Notre mouvement et d'autres organisations ainsi que des citoyens soucieux du respect des droits de l'homme en Guinée contre l'arrestation, la détention et la condamnation arbitraires des leaders du FNDC se sont sacrifiés au prix de leurs vies pour protester contre la dictature de Monsieur Alpha Condé sous toute ses formes ;

C'est dans ce cadre nous membres du collectif des coordinateurs du FNDC rappelons de ce qui suit :



Souvenant de la déclaration du 22 septembre 2019, de l'ancien chef de l'État Alpha Condé qui avait demandé à ses partisans de se préparer pour le référendum et à des élections en marge de l'Assemblée générale de l'ONU à New York ;

Souvenant de notre réaction à cette déclaration de guerre de l'ex président au peuple de Guinée, le FNDC opposé au changement constitutionnel dans une déclaration le 7 octobre 2019 lue devant la presse par le coordinateur national Monsieur Abdourahmane Sanoh, **nous citons « le président Alpha Condé a exprimé publiquement le 22 septembre 2019 sa décision de faire un coup d'État constitutionnel aux conséquences néfastes pour la Guinée et pour la sous-région »;**

Souvenant de l'appel patriotique lancé par la coordination nationale à travers ses coordinateurs à la mobilisation de tous les guinéens pour faire barrage à ce macabre projet des ennemis de notre pays et qu'il rendra Alpha Condé responsable de toute violence contre les citoyens et leurs biens durant ces manifestations dont l'unique but est de défendre pacifiquement la constitution de mai 2010 ;

Souvenant après sa déclaration le 12 octobre 2019 à deux jours de la manifestation, Abdourahmane Sanoh, coordinateur national du FNDC, le Camarade Ibrahim Diallo chargé des opérations, le camarade Sékou Koundouno responsable des stratégies, le Camarade Bill de Sam, le Camarade Abdoulaye Oumou Sow et le Camarade Bailo Diallo sont accusés de troubles à l'ordre public et d'incitation à la désobéissance ;

Souvenant de la réunion stratégique initiée par nous coordinateurs en date du 13 octobre 2019 pour honorer notre engagement et détermination à maintenir la manifestation du 14 et de continuer la manifestation jusqu'au 17 octobre 2019, bien que notre hiérarchie est en détention. Avec la détermination de l'ensemble des coordinateurs l'appel à manifester du FNDC a été largement suivi à travers le pays, elle a regroupé les principales organisations de la société civile et de l'opposition

The bottom of the page features several handwritten signatures in blue ink on the left side. In the center, there is a small square stamp containing the number '3'. To the right of the stamp is another handwritten signature in blue ink.

sur des artères publiques. Des morts, des blessés et un très grand nombre d'arrestations de nos éléments;

Souvenant la poursuite de la manifestation du 15, 16 et 17 octobre avec la même ardeur on dénombre plus de 10 morts et plusieurs blessés dans le rang de nos combattants au changement constitutionnel ;

Souvenant la lutte menée par nous coordinateurs sur le terrain qui a eu lieu dans la capitale et à l'intérieur du pays notamment Labé, Mali, Lelouma, Dalaba, Nzérékoré, Mamou, Boké, Kindia, Guéckédou, Macenta, Koundara... à l'appel de la coordination nationale du FNDC. Alors que la répression s'intensifiait sur les coordinateurs et leurs éléments ainsi qu'à leurs famille et proches ;

Souvenant de la plus grande mobilisation de l'histoire des activistes Guinéens menée par nous coordinateurs du FNDC le 24 octobre 2019 qui a mobilisé plus de 1 500 000 protestataires ;

Considérant l'utilisation de la pandémie de coronavirus par les autorités d'alors comme moyen de restreindre la liberté de manifestation, ce qui a conduit à la suspension des marches, tandis que le régime d'Alpha Condé promulguait la nouvelle constitution du référendum le 22 mars 2020. Ceci n'a pas empêché nous coordinateurs fidèle aux idéaux du FNDC à obéir aux ordres de la coordination nationale du FNDC dont le but est d'organiser des manifestations éclatées sur toutes l'entendu du territoire national ;

Souvenant la poursuite des leaders du FNDC par la justice guinéenne, d'autres enfermés à l'image de FonikéMenguè et d'autres exilés dont un mandat d'arrêt a été émis à l'encontre du Camarade Sékou Koundouno et Ibrahima Diallo, nous coordinateurs du FNDC vivants et non exilés n'avons pas baissé les bras ;

Après deux (2) ans de lutte contre le troisième mandat d'Alpha Condé, voilà un coup d'état du 5 septembre 2021, qui libéra notre camarade FonikéMenguè et plusieurs autres camarades prisonniers politique et dans un communiqué, notre

4

mouvement FNDC prend acte de la prise du pouvoir par le CNRD et appelle à un retour à l'ordre constitutionnel le plus tôt que possible par la voie des élections ;

Chers camarades, membres du bureau de la coordination national du FNDC, nous coordinateurs du FNDC, réunies au sein du Collectif des Coordinateurs du FNDC saluons l'ensemble des efforts fourni par les membres du bureau de la coordination national et de tous les citoyens pour le sacrifice consentit pour la libération du peuple de Guinée sous la dictature de Alpha CONDE et ses complices ;

Chers camardes de lutte, l'avenir de la Guinée jugera chacun de ce qu'il a fait de bon ou de mauvais dans ce pays ;

Par ailleurs, nous membre du collectif des coordinateurs du FNDC constatons une haute trahison à notre égard depuis le retour de l'exil des camarades KOUNDOUNO et Ibrahima DIALLO ;

Depuis la grande mobilisation que les coordinateurs du FNDC ont eu à mener afin de réserver un accueil chaleureux à nos camarades en retour d'exil, il n'y a pas eu de rencontre d'échange entre combattants et chefs hiérarchiques, chose que nous déplorons et nous condamnons ;

Nous constatons avec regret des rencontres effectuées d'une part entre le CNRD et le bureau de la coordination national du FNDC sans aucune information préalable de l'audience et restitution de celle-ci aux coordinateurs et de l'autre part aussi , surtout l'organisation des conférences de presse sans penser à impliquer ni de près ni de loin les bureau de coordinations qui ont menées valablement la lutte du FNDC au prix de leur vie ;

Aussi après le passage de Ibrahima DIALLO à la radio espace FM sur une de leurs émissions phares les « GG », nous avons appris qu'un documentaire concernant notre lutte au sein du FNDC a été réalisé, là aussi, nous vous informons qu'aucun coordinateur n'a été associé ;

RECOMENDATION :

Nous sollicitons une rencontre avec le bureau national au complet dans un bref délai pour nous faire un:

1. Compte rendu sur la situation des victimes du FNDC ;
2. Compte rendu global sur les fonds du FNDC ;
3. Compte rendu sur les tournées de la délégation du FNDC à l'extérieur ;
4. Compte rendu sur les différentes rencontres avec le FNDC et le CNRD.

Conakry, le 14.1.2021

Ont signés :

Pour la commune de

Ratoma

Madame pumou Diello


622 02 47 69

Pour la commune de

Matoto


Pour la commune de

Matam

Pour la commune de

Dixinn

Yamoussa youla


622405699

Pour la commune de

Kaloum


Moussa Camara


664-00-27-08
Soukou Dem
628-49-87-33

Pour le Porte Parole des
Coordinateurs d'antennes

du FNDC

Alhamane Diello


628 25 16 32